

NOTÉ n°2

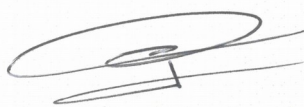
NOuvelles de la Transition Énergétique
La lettre d'information des services de l'État sur la Transition énergétique

L'édito

Adoptée à l'été 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte est progressivement mise en œuvre à travers des plans d'actions permettant à la France d'apporter une contribution importante dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Un an après la COP 21, il s'agit désormais de poursuivre l'engagement national dans une écologie positive qui lève les freins, libère les initiatives et qui apporte des bénéfices tangibles à chacun.

Une palette d'aides existe pour accompagner les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs efforts d'investissement tourné vers la croissance verte. Ce numéro de Noté dresse un état des lieux des principaux dispositifs d'aide pour la transition énergétique.



Pierre LIOGIER

Directeur Départemental des Territoires de l'Aube



Les différentes sources de financement.

Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique ou de création, plusieurs entités peuvent apporter leur soutien financier :



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Plan d'investissement local (État)

dispositif en place uniquement en 2016

Type de travaux : Rénovation thermique des bâtiments publics (neuf ou existant)
Accompagnement à la transition énergétique
Développement des énergies renouvelables

Aide : jusqu'à 80 %

Contact : Préfecture de l'Aube – Bureau des concours financiers
03 25 42 35 00
2 rue Pierre Labonde - CS 20372 - 10025 Troyes cedex
prefecture@aube.gouv.fr

Des réunions d'informations à destinations des collectivités ont été organisées début 2016.



Aides parlementaires

Type de travaux : Tous types de travaux

Aide : jusqu'à 80 %, à la discrétion du parlementaire

Contact : attaché parlementaire du député et du sénateur dont la collectivité dépend

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Type de travaux : Réhabilitation des structures multi-accueil
Construction ou modernisation des sièges sociaux des communautés de communes
Programme complet de modernisation ou de réaménagement de mairies
Travaux ponctuels sur les mairies, sièges des communautés de communes y compris travaux de mise en accessibilité
Réhabilitation de bâtiments à vocation culturelle
Réhabilitation de cantines scolaires
Travaux de réhabilitation et de mise aux normes des écoles existantes
Travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments publics

Aide : entre 20 et 30 %, subvention plafonnée à 200 000 €

Contact : Préfecture de l'Aube – Bureau des concours financiers
03 25 42 35 00
2 rue Pierre Labonde - CS 20372 - 10025 Troyes cedex
prefecture@aube.gouv.fr



Conseil Régional Grand Est

aides du Conseil Régional Champagne-Ardenne maintenues en 2016

- Type de travaux :** Diagnostics énergétiques de patrimoine
Développer les démarches HQE dans les études de construction et rénovation
Géothermie pour les collectivités sur aquifères superficiels ou sur champ de sondes
Chaufferies biomasse - collectivités
Patrimoine rural non protégé
- Aide :** entre 10 et 80 % en fonction du type d'aide,
- Contact :** Conseil Régional – Hôtel de Région à Châlons-en-Champagne
03 26 70 31 31
5 rue de Jéricho – CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
contact@alsacechampagneardennelorraine.eu



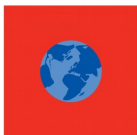
Conseil départemental de l'Aube

- Type de travaux :** Équipements culturels et socio-culturels
Construction, extension ou réhabilitation (réfection globale) de classes ou d'annexes
- Aide :** 10 % en fonction du type d'aide, soumis à plafond
- Contact :** Conseil Départemental – Hôtel du Département à Troyes
03 25 42 50 50 |
2 rue Pierre-Labonde - BP 394 - 10026 Troyes cedex
departement@aube.fr



- Type de travaux :** Réhabilitation des bâtiments publics et travaux d'investissement
- Aide :** Prêt à taux zéro ou livret A + 0,75 %, emprunt jusqu'à 40 ans
- Contact :** Caisse des Dépôts – unité Champagne Ardenne
Centre d'Affaires Patton
03 26 69 36 50
50 Avenue Patton - BP 517 - 51007 Châlons-en-Champagne Cedex
dr.champagne-ardenne@caissedesdepots.fr

Bpifrance - Délégué Troyes
03 25 81 90 25
130, rue du Général de Gaulle - 10000 Troyes



Type de travaux : Aides à la décision
Aide : de 50 à 70 % et aides plafonnées à 50 000 € ou 100 000 €
Contact : Ademe - Champagne-Ardenne
 03 26 69 20 96
 116 avenue de Paris -51000 Châlons-en-Champagne
ACAL@ademe.fr

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des aides est disponible sur le site de la Préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-construction-logement/Developpement-durable/Transition-energetique>

Il est également possible de se rapprocher de l'agence territoriale de la DDT dont dépend la collectivité pour obtenir des renseignements complémentaires, affiner le projet, etc..... :



Agence Nord-Ouest (Romilly-sur-Seine) : 03 25 39 59 40 ou ddt-ano@aube.gouv.fr
 Agence Centre Aubeois (Troyes) : 03 25 46 20 48 ou ddt-aca@aube.gouv.fr
 Agence Sud-Est (Bar-sur-Aube) : 03 25 92 53 10 ou ddt-ase@aube.gouv.fr



Site internet

Depuis début septembre, sur le site internet de la préfecture, une page entièrement dédiée aux actions locales liées à la transition énergétique est accessible à tous. Sur cette page, sont regroupés les différents n° de Noté, les aides publiques possibles, des fiches descriptives des projets, les évolutions réglementaires, etc.

Rendez-vous sur

www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-construction-logement/Developpement-durable/Transition-energetique

Contact :

Direction Départementale des Territoires – Service Habitat et Construction Durable

ddt-shcd-bcbd@aube.gouv.fr / 03 25 71 18 09

www.aube.gouv.fr (politiques publiques / Aménagement du territoire, urbanisme, construction, logement / Développement Durable / Transition énergétique)